

Une autre vie s'invente ici

LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC

N°58
PRINTEMPS 2021

PAGE 3
Le guide des producteurs du Parc est disponible

PAGES 5 ET 6
Pour l'eau, tous les avis comptent

PAGE 7
A la plage, attention aux gravelots

Dans ce journal, votre mini-guide



DE 1755 À AUJOURD'HUI

La maison du Parc à Le West, située dans un manoir boulonnais datant de 1755, fait dialoguer histoire et modernité. Le chantier d'éco-rénovation et d'extension en éco-construction qui vient de se terminer préserve le caractère architectural du bâtiment et sa valeur patrimoniale par l'usage de matériaux naturels ou issus du réemploi et de techniques traditionnelles et innovantes. Au service des territoires, des habitants, des visiteurs, les maisons du Parc à Le West et à Saint-Martin-lez-Tatinghem sont des lieux d'échange pour apprendre, penser et agir en faveur de la transition écologique. A lire en page 3

La maison du Parc à Le West, pôle de référence en matière de développement durable rural, a bénéficié du soutien de :



Le mot du président



Bien plus que des bureaux, la maison du Parc à Le Wast, dont les travaux viennent de se terminer, est la maison du territoire. Comme la maison du Parc à Saint-Martin-lez-Tatinghem, elle est une vitrine pour les Caps et Marais d'Opale, ses paysages, ses patrimoines, ses milieux naturels, ses hommes et ses femmes aux savoir-faire locaux.

Les maisons du Parc sont des équipements au service de tous ! Comme vous le lirez en page 3, elles vous permettent de réaliser vos projets et défis écologiques ou encore de partager avec les plus grand nombre bonnes pratiques mêlant respect de la nature, épanouissement de l'homme et économie locale.

J'aimerais vous inviter à pousser les portes mais le contexte sanitaire nous oblige à nous adapter et à prendre les plus grandes précautions. Nous espérons fortement pouvoir vous accueillir à nouveau prochainement. En attendant les agents du Parc adaptent leurs interventions et restent joignables (au téléphone, par mail ou en visio-conférence) pour répondre à vos demandes et suivre vos dossiers.

LE PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL, PHILIPPE LELEU

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la propagation du virus Covid-19, avant de vous déplacer, il est fortement conseillé de téléphoner pour connaître les modalités d'accueil.

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



N°58 - AVRIL 2021
Le Journal des habitants du Parc est diffusé sur abonnement dans les 153 communes du Parc naturel régional.
Directeur de la publication : Philippe Leleu
Rédaction : Marie-Noëlle Cuevas, Dorothée Delomez

Photos : Parc naturel régional, sauf mentions contraires
Photo de couverture : Anne-Sophie Flament
Réalisation : François Hétru
Imprimerie : SIB, Boulogne-sur-Mer
Tirage : 5000 exemplaires
N°ISSN : 1636-3760
Dépôt légal : 2^e trimestre 2021

Projet de transition écologique : expérimenter, agir, être accompagné **1 2**

Maisons du Parc : un espace d'accueil au service du territoire

En encourageant le développement des matériaux biosourcés, les énergies renouvelables, la préservation des paysages et de la biodiversité ou la gestion de l'eau, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, grâce à ses maisons à Le Wast et à Saint-Martin-lez-Tatinghem, permet à chacun (particuliers, collectivités, artisans, agriculteurs) de prendre part à la transition écologique.

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Les conseillers en énergie de l'Espace FAIRE tiennent des permanences. Ils informent les particuliers sur :

- ▷ les points sensibles de l'isolation d'un logement,
- ▷ les travaux de rénovation,
- ▷ les matériaux isolants biosourcés (possibilité de commande groupée),
- ▷ les énergies renouvelables dont les chaufferies bois
- ▷ les aides financières.

L'espace info énergie FAIRE du Parc naturel régional est un service gratuit, neutre et indépendant : 03 21 87 86 31 – info.energie@parc-opale.fr

TRAVAILLER ENSEMBLE

Lieu d'échange et de partage, la maison du Parc accueille dans ses locaux des partenaires et des associations. Ainsi sont présents à la maison du Parc à Le Wast :

- ▷ une antenne de la Fondation du Patrimoine
- ▷ une antenne de l'association Les Blongios, la nature en chantier
- ▷ le siège de la Société citoyenne d'Opale pour le développement d'une centrale solaire citoyenne

Dès que le contexte sanitaire le permettra, pour des réunions, des conférences, des ateliers partagés, des salles peuvent être mises à disposition de collectivités locales ou d'associations. Plus d'infos au 03 21 87 90 90.

LES PATRIMOINES NATURELS, BÂTIS ET PAYSAGERS

Autour de la mare, des arbres fruitiers, dans les jardins et espaces naturels à proximité des maisons du Parc, de nombreuses animations de sensibilisation à la préservation de l'environnement (faune et flore, paysages, qualité de l'eau, patrimoine fruitier...) et à la restauration traditionnelle du bâti traditionnel sont programmées tout au long de l'année.

Ateliers, stages, chantiers participatifs, conférences, retrouvez toute l'actualité des maisons du Parc sur www.parc-opale.fr et Facebook Parc Opale

LA TRANSMISSION CULTURELLE



Les maisons du Parc abritent des centres de ressources.

Ces espaces d'information et de découverte ouverts à tous comportent :

- ▷ des documents scientifiques (livres, traités scientifiques...)
- ▷ des expositions
- ▷ des jeux en bois d'estaminet (prêt gratuit, plus d'infos en dernière page)
- ▷ des jeux coopératifs (prêt gratuit aux scolaires)

Pour connaître les modalités de prêt, appelez le 03 21 87 90 90 ou écrivez à info@parc-opale.fr



LE PARC EN IMAGES

Une sélection des actualités du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

LE NOUVEAU GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX EST ARRIVÉ

Le guide des producteurs locaux des Caps et Marais d'Opale vient de sortir. Composé de 40 pages, il répertorie les producteurs et leurs points de vente. Il a pour but non seulement de faciliter le consommateur local et de favoriser les circuits courts mais aussi de permettre aux habitants d'accéder à des produits de qualité. En effet, de nombreux producteurs ont reçu un label pour leurs produits : AB, Label Rouge, IGP... Certains font également partie du réseau Valeurs Parcs, une marque commune à tous les parcs naturels régionaux qui met en lumière les produits fabriqués localement dans le respect des valeurs et du patrimoine des parcs.

Ce guide (40 pages) a été réalisé dans le cadre du programme européen Leader financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural. Il est disponible en version numérique sur le site www.parc-opale.fr



A LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ DU VILLAGE 3 4 5 6 7



On croit souvent connaître les animaux et les plantes qui vivent à nos côtés, dans nos jardins et nos campagnes. Pourtant, une observation peut nous apporter bien des surprises. Et ce sont ces surprises qui attendent les habitants de Seninghem, Bouvelinghem, Courset, Bainghen et Hesdigneul-lez-Boulogne. En effet, ces communes sont se portées candidates, et ont été retenues, pour créer un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Cet Atlas est un document qui recense et cartographie la biodiversité de proximité. Les communes sont accompagnées par le Parc naturel régional dans leurs démarches ; des professionnels (bureaux d'études) réaliseront des observations et des comptages. Mais les habitants qui le souhaitent peuvent également prendre part à ce recensement.

Dans son jardin ou en promenade, toutes les occasions sont bonnes pour rencontrer une espèce inconnue !

Pour savoir comment participer : consultez le site internet du Parc (www.parc-opale.fr) ou les sites des communes concernées.

VERS UN TOURISME DURABLE



C'est une des conséquences de la crise sanitaire : de plus en plus de touristes sont à la recherche de destinations nature. Des paysages à couper le souffle, un grand bol d'air et un territoire préservé : les Caps et Marais d'Opale cochent toutes les cases. Les professionnels du tourisme s'attendent ainsi à voir le nombre de visiteurs augmenter dans les prochaines années. Pour s'y préparer, le Parc naturel régional participe au projet européen UNESCO Sites Across the Channel (USAC). Coordonné par le Parc naturel régional d'Armorique, il réunit 4 partenaires de part et d'autre de la Manche, et permettra de créer des outils et de mettre en place une dynamique afin de favoriser un tourisme durable, respectueux du patrimoine naturel, humain et paysager du Parc naturel régional.

ISOLATION, PENSEZ AUX BIOSOURCÉS

Faire découvrir et encourager l'usage de matériaux isolants d'origine naturelle, c'est l'objectif de la commande groupée d'isolants biosourcés mise en place par le Parc naturel régional. Différents matériaux peuvent en effet être utilisés pour isoler votre toiture, vos murs et planchers. Respectueux de l'environnement et de la santé des habitants, les matériaux proposés à base de fibres végétales ou animales affichent de bonnes performances thermiques et capacités hygrothermiques. Une vingtaine de commandes ont été passées en 2019 et 2020 par des particuliers, des professionnels et des collectivités. Alors, pourquoi pas vous ?



6 matériaux sont proposés en différentes épaisseurs : fibre de bois, laine de coton, chanvre-coton-lin, ouate de cellulose, chanvre, fibre d'herbe.

Les commandes sont enregistrées jusqu'au 15 mai. Imprimez et complétez le bon de commande disponible sur www.parc-opale.fr

Info et conseils auprès de Lucie Duterte au 03 21 87 86 26 ou écrivez à : ecomateriaux@parc-opale.fr

DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EAU DANS VOTRE RÉGION



L'avenir de l'eau vous intéresse ?

Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance sa grande consultation du public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

SDAGE : le plan de gestion durable de notre ressource en eau !

Tout le monde ne connaît pas le SDAGE, et pourtant il est important dans notre quotidien. C'est lui qui définit, pour les six prochaines années, les actions pour une gestion équilibrée et durable de notre ressource en eau ! Sa portée est telle qu'il sert de document de référence dans l'aménagement de nos territoires ou nos projets d'urbanisme notamment. En France, il est mené dans chaque bassin hydrographique, et chez nous par le comité de bassin Artois-Picardie (ce qui correspond globalement à la région des Hauts-de-France).

Atteindre 50% du "bon état" des eaux pour 2027

Le bassin Artois-Picardie mise beaucoup sur le futur SDAGE 2022-2027 pour l'avenir de notre eau. Dans les 6 années à venir, le bassin entend atteindre les 50 % de toutes les eaux en bon état, c'est-à-dire atteindre une eau équilibrée à la fois disponible en bonne quantité pour tous les usages, sans produits toxiques et qui permet une vie animale et végétale riche, là où il n'en affiche que 22 % aujourd'hui. Cette ambition s'accompagne de cinq enjeux majeurs :

- Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques et des zones humides
- Garantir l'approvisionnement en eau potable
- Réduire les inondations
- Protéger le milieu marin
- Mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes

CHAQUE GESTE POUR L'AVENIR DE L'EAU COMPTE, LE VÔTRE AUSSI !

Nous le savons tous : l'eau est une ressource précieuse à préserver ! Sa bonne gestion est fondamentale pour notre biodiversité, notre santé et notre climat. C'est pourquoi le SDAGE, c'est du sérieux ! À travers cette grande consultation publique, vous êtes invités à donner votre avis sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation proposée par le SDAGE.

Tout au long du projet de consultation publique, l'Agence de l'eau Artois-Picardie prévoit des actions d'information et de prévention pour mieux comprendre et connaître les enjeux de l'eau.

Plus d'informations sur la consultation publique : www.agissonspourleau.fr



CONCRÈTEMENT, COMMENT SE TRADUIT LE SDAGE SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL ?

Cette consultation publique pour la réalisation d'un nouveau Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) porte de nombreux enjeux, puisqu'elle détermine comment seront menées les politiques liées à la gestion de l'eau jusqu'en 2027.

Sur le territoire des Caps et Marais d'Opale, la gestion de l'eau est confiée à des syndicats de bassins : le SmageAa (autour de l'Aa), le Symvahem (autour de la Hem) et le Symsageb (autour de la Liane, du Wimereux et de la Slack). Ils assurent une eau potable de qualité et agissent, en partenariat avec le Parc, sur l'état des rivières de surface et souterraines.

Le Parc naturel régional est un partenaire important pour ces syndicats de bassin, et ce à différents égards :

- pour la gestion des milieux naturels humides (et donc la biodiversité qui va avec),
- pour la gestion des eaux de ruissellement dans les cultures, avec des plantations de haies ou l'installation de fascines. Cela contribue à la lutte contre les inondations.
- pour le maintien des prairies humides en herbe en accompagnant les agriculteurs.

Le précédent document Sdage (valable jusqu'en 2021) a notamment permis, depuis de nombreuses années, la réalisation de projets, dont voici quelques exemples.



La création de mares

Le Sdage prévoit la création de mares un peu partout sur le territoire. En effet, ce document reconnaît l'importance essentielle de ces milieux pour la faune et la flore. Ainsi, le Sdage a permis la création de dizaines de mares sur tout le territoire du Parc.

La gestion du Marais audomarois

Maillon essentiel de la gestion de l'eau dans la région des Hauts-de-France, le marais Audomarois occupe une place particulière dans les actions menées. En effet, le Sdage encadre la gestion de ce milieu humide très fragile et permet de mener des actions très concrètes de protection et d'observation de la faune et de la flore.



Le marais de la Slack

Située non loin du littoral, cette zone humide est également concernée par le Sdage. Les préconisations de ce document vont permettre la création prochaine d'un système de rémunération pour les agriculteurs de cette zone sensible qui réaliseront des actions en faveur de la protection de ce milieu.



La vallée de la Hem

Sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte de la vallée de la Hem, avec le soutien technique du Parc, la vallée de la Hem a connu de nombreux aménagements afin de faciliter l'écoulement de l'eau : adaptation d'anciens obstacles bâtis, formation de diguettes contre l'érosion, mise en place de systèmes pour gérer l'abreuvement du bétail... Autant de mesures qui permettent d'assurer la continuité écologique sur cette zone.



La sauvegarde des haies du bocage

Le Sdage reconnaît le rôle essentiel que peuvent jouer les haies qui bordent les pâtures du bocage boulonnais dans la lutte contre les inondations. Un programme d'accompagnement de la filière d'élevage (car sans élevage, pas de pâture et pas de haies) a permis de développer et valoriser ces haies bocagères.



C'EST CHEZ VOUS !

La transition écologique : nous avons tous le pouvoir d'agir

ARQUES 8

UNE MICRO-FORÊT EN VILLE



Une micro-forêt de 500 arbres et arbustes a été plantée à Arques. Le chantier participatif avec des enfants volontaires s'est déroulé sur un terrain communal de 700 m², à quelques centaines

de mètres du centre-ville. Cette plantation fait partie de la démarche de transition écologique de la commune : « La micro-forêt n'est pas que esthétique », explique Hélène Fayeulle, adjointe au maire en charge de la transition écologique, « les objectifs sont d'apporter de la verdure, de la fraîcheur et de favoriser la biodiversité grâce aux essences locales ». Un cheminement à l'intérieur de la micro-forêt permettra aux promeneurs d'observer l'évolution de la nature au fil des saisons.

Ce projet a été accompagné par le Parc naturel régional et financé par l'opération « 100 000 arbres pour demain » de La Voix du Nord en partenariat avec Espaces naturels régionaux.

QUELMES 9

UN POUMON VERT QUI CRÉE DU LIEN



Coin nature sur la D207 dans la continuité de la rue de la Place, à l'emplacement de l'ancien terrain de foot.

Un verger de maraude valorisant les variétés fruitières locales. Une haie champêtre à la fois refuge et garde-manger pour de nombreuses espèces. Une mare pour observer la vie aquatique. Le coin nature créé à Quelmes par la municipalité avec l'accompagnement du Parc est un petit paradis pour la vie sauvage. C'est l'endroit idéal pour se détendre, se rencontrer, prendre conscience du rythme de la nature, retrouver le goût du fruit cueilli sur l'arbre, préserver et transmettre nos patrimoines. Une belle destination de balade !

BASSIN CARRIER 10

SUR MARS

Tout le monde connaît le calcaire de Marquise ? Oui, tout le monde et même au-delà ! Un morceau des fameuses carrières du Boulonnais est allé se poser le 18 février sur Mars ! Embarqué le 30 juillet, ce calcaire très pur et dur aidera à déterminer si la planète rouge a un jour abrité la vie ! Sacrée mission !

HOULLE 11

LE MEILLEUR GENIÈVRE

Nouveau trophée pour la distillerie Persyn : les World Gin Award ont sacré leur Long Drink Genever meilleur genièvre du monde. C'est la deuxième fois que la distillerie obtient ce titre, après le sacre mondial obtenu en 2018 par le Brut de Fût.

GUÎNES 12

RECHERCHE AGRICULTEUR/TRICE



Pour répondre aux enjeux alimentaires et d'entretien durable des terres communales (1,8 hectare), la municipalité de Guînes recherche un ou des projets agricoles (maraîchage ou petit élevage) respectueux de l'environnement, produisant des produits de qualité et créateurs de liens sociaux avec les habitants. Il s'agit d'une installation rapide pouvant démarrer en 2021.

Candidature jusqu'au 30 avril sur <https://terredeliens-hdf.org/adhérer-à-terre-de-liens/appels-à-candidature>

PLAGE DE LA SLACK 13



ATTENTION AUX ... POUSSINS !

Avec ses pattes relativement longues, son corps court et sa tête bariolée de noir et de blanc, le Grand Gravelot est facilement reconnaissable. C'est un oiseau rare et protégé car vulnérable. En effet, son nid est sommaire et parfois même inexistant. Ses œufs peuvent être déposés à même le sable et peuvent être piétinés si on ne fait pas attention. Les adultes et les poussins sont très sensibles au dérangement des promeneurs et des chiens. De nombreux acteurs de l'environnement dont le Parc naturel marin, Eden 62, le GON, le Parc naturel régional, le Conservatoire du Littoral, la LPO, entre autres, lancent

un appel à la vigilance et au bon sens : éviter de s'approcher, de déplacer ou de franchir le périmètre de protection mis en place sur la plage, tenir les chiens en laisse, et vérifiez l'endroit où on pose sa serviette !

Pour sensibiliser les usagers de la plage à la présence des Gravelots, des actions pédagogiques auront lieu de la mi-avril à la mi-juin. Plus d'infos sur www.parc-marin-epmo.fr

LES JEUX TRADITIONNELS

Qu'ils trônent en plein milieu du café ou placés au coin d'un comptoir en zinc, les jeux traditionnels en bois font partie de notre patrimoine populaire. Ils ont toujours eu une place privilégiée dans les restaurants et cafés de village où toutes les générations se rassemblent. Pour partager de beaux moments de jeux, ne pas perdre la mémoire des jeux anciens et la convivialité des établissements, rendez-vous dans les estaminets-randonnée du Parc dès que la situation sanitaire le permettra !

> LE JEU DE LA GRENOUILLE

C'est sans doute le plus connu des jeux traditionnels. Le principe est simple : chaque joueur dispose de trois palets et doit les lancer dans les fentes et les trous. Plus la fente ou le trou est difficile à atteindre, plus cela vaut de points.

On peut y jouer aux estaminets de Serques et de Bazingham. **14 15**



> LE BILLARD NICOLAS

Très ludique, ce jeu plait beaucoup à toutes les générations. A l'aide de poires soufflantes, les joueurs doivent déplacer des billes dans l'espace de jeu vers les zones des adversaires. Celui qui en a le moins dans sa zone gagne la partie.

On peut y jouer aux estaminets d'Hardinghen et de Tournehem-sur-la-Hem. **16 17**



> LA GIROULETTE

Ce petit jeu trouve facilement sa place sur le comptoir. On joue chacun son tour en tournant la toupie au milieu de plateau qui envoie des billes dans des trous ou des cases. Certains trous doublent la mise, d'autres font perdre des points !

On peut y jouer aux estaminets d'Audresselles, de Quesques, de Licques et de Clairmarais. **18 19 20 21**



DES JEUX À DISPOSITION DES ESTAMINETS ET EN PRÊT GRATUIT



Actuellement, 21 estaminets-randonnée disposent de jeux en bois mis à disposition par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale qui agit, entre autres, pour la préservation et la valorisation du patrimoine culturel. Pour les communes du territoire et leurs associations, le Parc naturel régional propose également un service gratuit de prêt de jeux traditionnels (lire page 3).

> LA TABLE À PALETS

Ce jeu est très simple et très ludique ! Chaque joueur doit lancer ses palets et les faire glisser le long de cette table à travers les trous. Les trous donnent un nombre de points différent.

On peut y jouer à l'estaminet de Coulombly. **22**



POUR RECEVOIR CE JOURNAL CHEZ VOUS PAR VOIE POSTALE

Si vous n'êtes pas encore abonné, abonnez-vous gratuitement sur www.parc-opale.fr ou envoyez vos coordonnées à la maison du Parc, BP 22 – 62142 Le West. N'hésitez pas, c'est gratuit et sans engagement.

Cette offre est réservée aux habitants du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Retrouvez la liste des communes sur notre site internet : www.parc-opale.fr

* SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PARC :

Pour recevoir chaque mois l'actualité du Parc et les rendez-vous à venir, inscrivez-vous à l'Infolettre sur www.parc-opale.fr

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création de la Région Hauts-de-France avec la coopération du Département du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



BP 22 – 62142 Le West
Tél. 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr
Facebook : ParcOpale

